

L'ESCARBOUCLE[★]

* ESCARBOUCLE pierre précieuse et figure héraldique ornant le bouclier à 8 rais des Chevaliers du Temple



BULLETIN
TRIMESTRIEL
D'INFORMATION

18 juin 2010
N° 79



LES AMIS
DU PARC
NATUREL
RÉGIONAL
DE LA FORÊT
D'ORIENT

ÉDITORIAL

C'EST FAIT !

Cette fois-ci c'est fait : après l'avoir perdu pendant plus d'un an, le Pnr Forêt d'Orient vient de recouvrer son label.

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER, EN CHARGE DES TECHNOLOGIES VERTES ET DES NÉGOCIATIONS SUR LE CLIMAT

Décret no 2010-659 du 11 juin 2010 portant classement du parc naturel régional de la Forêt d'Orient (Champagne-Ardenne)

NOR : DEVN0925048D

Le Premier ministre....

Décrète :

Art. 1^{er} - Sont classés en parc naturel régional jusqu'au 2 avril 2021, sous la dénomination de parc naturel régional de la Forêt d'Orient, les territoires des communes suivantes, situées dans le département de l'Aube :

Amance, Argançon, Assencières, Blaincourt-sur-Aube, Bossancourt, Bouranton, Bouy-Luxembourg, Brévonnes, Briel-sur-Barse, Brienne-la-Vieille, Brienne-le-Château, Champ-sur-Barse, Chauffour-lès-Bailly, Courteranges, Dienville, Dolancourt, Dosches, Épagne, Géraudot, Hampigny, Jessains, Juvanzé, La Loge-aux-Chèvres, La Villeneuve-au-Chêne, Lassicourt, Laubressel, Lesmont, Lusigny-sur-Barse, Luyères, Magny-Fouchard, Maison-des-Champs, Maizières-lès-Brienne, Mathaux, Mesnil-Saint-Père, Mesnil-Sellières, Molins-sur-Aube, Montiéramey, Montreuil-sur-Barse, Onjon, Pel-et-Der, Piney, Précý-Notre-Dame, Précý-Saint-Martin, Puits-et-Nuisement, Radonvilliers, Rosnay-l'Hôpital, Rouilly-Sacey, Saint-Christophe-Dodinicourt, Saint-Léger-sous-Brienne, Thennelières, Trannes, Unienville, Val-d'Auzon, Vallentigny, Vauchonvilliers, Vendeuvre-sur-Barse, Villemoyenne.

Art. 2. - La charte du parc naturel régional de la Forêt d'Orient, approuvée par le conseil régional de Champagne-Ardenne le 16 mars 2009, est adoptée par le présent décret, auquel elle est annexée (1).

Art. 3. - Le ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat, et la secrétaire d'État chargée de l'écologie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 11 juin 2010.

FRANÇOIS FILLON

Toutes les communes du précédent périmètre sont donc à nouveau présentes à l'exception de La Rothière.

Le Conseil municipal avait pourtant bien ratifié la charte mais la Communauté de communes (Soulaisne) à laquelle elle appartient ne l'avait pas fait, ce qui a entraîné l'exclusion de La Rothière. Une situation, à notre avis, très regrettable mais qui

suit la loi puisque maintenant l'avis des communautés de communes, quand elles existent, est requis.

Autre singularité parmi les nouvelles communes intégrées : Rosnay l'Hôpital, qui, ayant approuvé la charte, se retrouve à faire partie du Parc alors qu'elle ne le souhaitait pas ! Que va décider cette commune ?

Photo : Claude OBLED



SOMMAIRE

- C'est fait ! p. 1
- Les prairies humides de Courteranges p. 2-3
- La musaraigne aquatique p. 3
- Piney, mon village p. 4-5
- Deux artistes unis dans une même passion : la peinture p. 6
- Savez-vous que ? p. 7
- Actualités du Parc p. 7
- Animations p. 8
- Abonnement p. 8

Autre incertitude à ce jour : la charte du Parc dont nous n'avons pas encore pu prendre connaissance à son retour a-t-elle été modifiée ?

En tout cas, une chose est sûre : le Pnr Forêt d'Orient sera bien en mesure de fêter dignement avec ses habitants le 40^e anniversaire de sa création le 16 octobre prochain ! Ouf !

A.S.

LES PRAIRIES HUMIDES DE COURTERANGES :

un patrimoine dont l'intérêt écologique est attesté par la création d'une réserve naturelle régionale

Après la labellisation d'une réserve naturelle nationale classée par le ministère de l'environnement en 2002, le Parc naturel de la Forêt d'Orient peut maintenant s'enorgueillir de posséder une des premières réserves régionales. Celle-ci, classée par arrêté du 10 mars pour une durée de 10 ans, a été inaugurée le 9 juin dernier.

Elle couvre une superficie de 28 ha de prairies humides ou marécageuses de très grande valeur biologique.

Les prairies naturelles étaient très répandues sur le territoire du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient, où elles constituaient l'une des composantes majeures du bocage.

L'évolution de l'élevage a abouti en vingt ans à la disparition de la moitié des surfaces de prairie par leur mise en culture, leur drainage ou leur plantation en peupliers.

Les prairies naturelles humides, les plus sensibles car de rentabilité faible, ont été, pour la plupart, transformées en champs de céréales et oléagineux, provoquant la disparition de nombreuses espèces végétales rares, typiques des milieux humides.

La richesse écologique des prairies humides de Courteranges a été mise à jour relativement tardivement, en 1985 seulement, suite à une étude écologique menée par M. Bernard DIDIER du Groupement régional d'études de la faune et de la flore (GREFFE).

Dès 1987, dans le cadre d'opérations de remembrement, la commune de Courteranges, en collaboration avec le PnrFO, a décidé d'acquérir certaines parcelles dans le but d'en préserver les richesses écologiques. Puis, en 1993, la commune a pris en compte l'intérêt du site lors de la réalisation de son Plan d'Occupation des Sols (POS). Le territoire communal se trouve en effet sur une zone hydrogéologique unique dans le département conférant à ce secteur les caractéristiques rencontrées dans les grandes vallées alluviales.

Aujourd'hui, la commune de Courteranges est propriétaire de près de 70 pour cent de la zone et les acquisitions se poursuivent avec le soutien de la Région et de l'Agence de l'eau. Les autres prairies appartiennent à des propriétaires privés qui se sont engagés dans la démarche de préservation.

Les prairies constituant cette réserve sont localisées de part et d'autre du village en 2 secteurs distincts :

- **les prairies dites "des Communes", situées au nord-ouest du village, entre le Canal de restitution (Canal de Morge) du Lac Orient et le Bois de la Brosse ;**

- **les prairies dites "des Sivrots" et "du Parc", situées à l'est du village, à proximité de la Ferme du Rôle, en bordure sud du Canal de Morge.**

Ces 2 secteurs de prairies sont distants d'un km environ. Ils étaient autrefois reliés entre eux et faisaient partie intégrante d'un vaste secteur prairial inondable avant l'implantation du canal de restitution du Lac Orient en lieu et place du cours naturel de la Barse.

L'intérêt de ces prairies réside essentiellement dans leur patrimoine floristique exceptionnel et dans leur faune.

La flore

Dans les prairies des communes :

Parmi les 160 espèces végétales inventoriées :

- 2 sont protégées au niveau national : La Gratiolle officinale et la Violette élevée
- 5 sont protégées au niveau régional : L'Ail anguleux, la Gesse des marais, l'Inule des fleuves, le Laiteron des marais, l'Oenanthe à feuilles de silaüs
- 1 figure sur la Liste Rouge Nationale des espèces végétales menacées : La Violette naine
- 14 autres figurent sur la Liste Rouge Régionale des espèces végétales menacées.



La violette naine

Dans les prairies du Parc et des Sivrots :

Parmi les 95 espèces végétales inventoriées sur ces prairies :

- 2 sont protégées au niveau national :
 - La Renoncule à feuilles d'Ophioglosse
 - La Gratiolle officinale
- 2 sont protégées au niveau régional :
 - La Gesse des marais
 - L'Oenanthe à feuilles de silaüs
- 9 autres figurent sur la Liste Rouge Régionale des espèces végétales menacées.

La faune

La faune des prairies humides de Courteranges, en comparaison de la flore, arrive en second plan au niveau de l'intérêt patrimonial. Néanmoins certaines espèces de mammifères, de chauve-souris, de reptiles, d'insectes (Cuivré des marais, criquet, libellule), d'amphibiens (Sonneur à ventre jaune, Grenouille agile), d'oiseaux se révèlent particulièrement intéressantes et des inven-

Etonnante découverte dans la réserve



Le suivi régulier de la faune du site a été marqué par la découverte récente d'une Bergeronnette citrine. Ce passereau oriental, qui vit habituellement en Asie et en Sibérie, est accidentel en France avec moins de 20 observations connues. La Bergeronnette citrine de la RNR de Courteranges, une femelle, est appariée à un mâle de Bergeronnette printanière, espèce commune en France et très proche de la Citrine. Quelques rares cas d'hybridation entre ces 2 espèces ont déjà été observés en Europe. La Bergeronnette citrine de la RNR montre un comportement d'oiseau reproducteur (accouplements et construction de nid). Un tel comportement chez cette espèce est un fait sans précédent en France. Les ornithologues locaux sont mobilisés pour suivre les résultats de cette nidification exceptionnelle.

Pour en savoir plus : <http://www.ornithomedia.com/accueil.php>

taires seront prochainement mis en place. La Pie-grièche écorcheur y niche annuellement mais le Râle des genêts (qui a sans doute donné son nom à la ferme proche) n'a plus été observé depuis longtemps. Le Canard colvert, la Foulque macroule, le Bruant des roseaux où la Poule d'eau y sont régulièrement présents. La colonie de Hérons cendrés stationnée dans les espaces boisés proches y chasse quotidiennement.

Second plan croyait-on, car une observation récente (voir encadré) faite par un ornithologue du village a surpris tous les spécialistes des oiseaux.

La gestion du site pour sa protection et sa valorisation

Suite au classement, le Parc naturel a été désigné gestionnaire principal du site et le Conservatoire du patrimoine naturel régional gestionnaire associé. Un garde animateur effectuera la surveillance, le suivi, l'animation de ce site qui sera une vitrine pédagogique, scientifique et conservatoire permettant à la fois la recherche mais aussi la sensibilisation des scolaires, du grand public et des élus à l'intérêt d'une gestion durable des zones humides ;

Sur les 27 ha de prairies humides 24 continueront à être exploitées par la fauche tardive pour la production fourragère.

Sur les trois autres hectares, une expérience intéressante est déjà menée depuis quelques années (2005), de nouveaux habitants ont investi ces prairies, deux chevaux Konik Polski. Il s'agit là d'une expérience de gestion par du pâturage extensif. Ces petits chevaux particulièrement robustes peuvent rester dehors



toute l'année. Ils se nourrissent de hautes herbes (carex) et entretiennent ainsi la prairie de façon très naturelle. En outre, leur piétinement favorise la réapparition de plantes par remise à la lumière de graines. Récemment, une nouvelle femelle et son poulain sont venus compléter le cheptel.

Pratique :

La réserve naturelle fait l'objet d'une réglementation visant à préserver la faune et la flore. Les activités humaines y sont donc encadrées.

La surmarche des prairies est interdite au public sauf pour les propriétaires, les gestionnaires, et les ayants droit. Il est donc recommandé de rester sur les chemins de bordure et itinéraires balisés ou de participer aux visites du site qui seront ponctuellement proposées.

A. SPILMANN

(Renseignements obtenus auprès de Yohann BROUILLARD, Chargé de mission au CPNCA et Thierry TOURNEBIZE, Directeur-adjoint du PNRFO)

LA MUSARAIGNE AQUATIQUE

La Musaraigne aquatique se cache parmi nous, mais où ? Dans le cadre d'une étude lancée depuis cette année, portant sur cette petite bête, le Parc naturel régional de la Forêt d'Orient effectue un inventaire. Il permettra de récolter un maximum de données, pour mieux connaître cette espèce menacée, son habitat, sa répartition sur le Parc et pouvoir la protéger comme il se doit.

Appel à la population

La Musaraigne aquatique (*Neomys fodiens*) est un micromammifère de la famille des soricidées, la plus grande des musaraignes. Elle est remarquable par son corps robuste et son pelage épais et luisant, gris-noir sur le dos et la tête, blanc argenté sur le ventre. Observable près des plans d'eau, cours d'eau, lacs, étangs et mares, à végétation dense sur les berges, elle peut être aussi en excursion dans les bois et prairies, mais de façon rare. *Neomys fodiens* a des caractéristiques particulières qui font d'elle une très bonne plongeuse et nageuse. Elle chasse, aussi bien sur terre que dans l'eau, et se nourrit donc de larves de libellules, d'escargots d'eau, crustacés, insectes aquatiques, vers, mollusques, coléoptères terrestres,... il lui arrive même de manger des petits poissons, ou des grenouilles.

Une première étape dans notre démarche a été de contacter toutes les communes du Parc, pour récupérer des pelotes de réjection de rapaces dans les clochers des églises. Pourquoi ?



Source : HALTER, Thomas.- La faune Bruxelloise : Les mammifères sauvages [photo].- 7 sur 7,2010, 1p.

Parce que ces pelotes contiennent les éléments non digérés des proies avalées, comme les poils et les os. Après dissection des pelotes, on détermine les espèces qui ont été mangées. Les micromammifères étant des proies de choix, si la musaraigne aquatique est présente dans le secteur de chasse du rapace, on en retrouvera des traces dans les pelotes.

Comment nous aider ? C'est simple ! nous devons récolter un maximum de pelotes de réjection. Si vous observez ou entendez un rapace (chouette, faucon crécerelle,...) notez son emplacement. Et si vous connaissez un ou plusieurs endroits où des chouettes nichent, n'hésitez pas à nous contacter. Toutes les informations collectées sur les rapaces sont les bienvenues !

Contact : Cellule "Zones Humides" du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient

Pavillon St Charles, 10220 PINEY - Tél. : 03.25.40.04.12
e-mail: pascale.larmande@pnrfo.org

Pascale LARMANDE

Pinois de naissance, j'aurai le plaisir de transmettre un dans la visite que je serai heureux de

Piney, c'est aujourd'hui un village sans histoires (sans majuscule) dont l'Histoire (majuscule) vaut d'être connue. Je me garderai ici de commenter le culturel bâti pour vous laisser le découvrir sur place. Je me contenterai de vous évoquer l'histoire de son nom et de vous situer quelques-uns de ses ducs.

Origine du nom

Incontestablement, l'origine de son nom est latine. Entre le 1^{er} et le 4^e siècle, Pisiniacus, le premier nom connu, se décompose en "Pisini", le nom d'un homme latin, et "acus" du gaulois "ac", qui désigne un lieu : Pisiniacus, lieu où Pisini établit son domaine : près de la voie romaine de Troyes à Naix-la Forge par le carrefour de Lesmont.

Pinei, le nom connu en 750 apr. J.-C., semble apparemment également d'origine transalpine : les coureurs du Giro redoutent le col de Pinei, situé dans les Alpes italiennes. D'autres noms latins se succéderont pour arriver au Piney d'aujourd'hui... Enrichi de celui de Luxembourg sous Henri III, qu'il conservera jusqu'à la révolution.

Notre premier duc : François de Luxembourg, duc de Piney



Un nom qui nous vient d'une lignée de ducs dont le premier, François, descendant en ligne directe des ducs de Luxembourg ardennais privés de leurs terres par Philippe de Bourgogne, dit le Bon, qui les annexera purement et simplement à ses propres terres en 1254. Deux ans seulement après sa fondation par Sigefroy, alors comte d'Ardenne.

François de Luxembourg est comte de Piney, Henri III le fera duc puis pair de France et lui confiera le rôle d'ambassadeur à Rome. Une première fois en 1586, puis une seconde quelques années plus tard, avec mission de négocier le mariage d'Henri IV alors protestant, avec Marie de Médicis. Il lui faudra user de toute la diplomatie, qui ne lui fait heureusement pas défaut, pour convaincre Henri IV d'abjurer le protestantisme et le pape Sixte-Quint de pardonner à un ex-hérétique.

François, c'est aussi celui du Palais du Luxembourg de Paris. Du Petit Palais. Le Grand Palais sera construit plus tard, par la reine mère Marie de Médicis, sur le terrain cédé par notre duc en 1612, deux ans après la mort du Vert-Galant.

Entre temps, il a acheté, à Piney, une demeure seigneuriale pour gérer son domaine et fait bâtir une halle sous laquelle il emmagasinera la part des récoltes qui lui revient.

Entre temps, il a acheté, à Piney, une demeure seigneuriale pour gérer son domaine et fait bâtir une halle sous laquelle il emmagasinera la part des récoltes qui lui revient.



Maison seigneuriale du Duc de Luxembourg

Le Tapissier de Notre-Dame, notre septième duc



Puis ce seront d'autres ducs de Piney-Luxembourg, parmi lesquels, l'ambitieux comte de Bouteville, François-Henri de Montmorency, représentant dans sa jeunesse d'une haute aristocratie cherchant à défendre ses libertés et ses intérêts contre les vellétés de la monarchie. Il deviendra 7^e duc de Piney-Luxembourg jure uxoris, par son mariage avec Charlotte-Madeleine de Clermont-Tonnerre, duchesse de Piney-Luxembourg.

Louis XIV le nommera maréchal de France en 1675, Saint-Simon lui intentera un procès, le cardinal de Conti le surnommait "le tapissier de Notre-Dame". Il prendra tant de drapeaux à l'ennemi que la cathédrale de Paris en sera toute tapissée.

Anne-Charles-Sigismond, le monarchiste démocrate

Un autre encore, Anne-Charles-Sigismond, 10^e duc de Piney-Luxembourg, à qui Robert Kalbach vient de consacrer un ouvrage : "Montmorency Luxembourg et son temps". On le trouve, entre autres, sur amazon.com.

Créateur de l'Ordre du Grand-Orient de France, du nom de la forêt qu'il possède en son duché, le duc est démocrate, sans remet-

N VILLAGE

peu de mon vécu aux amis qui voudront m'accompagner leur commenter le dix juillet prochain.

tre en cause la monarchie. Il veut orienter la pensée vers une société plus juste, réglée par la raison. Le rang social ne doit plus être "dynastique", mais résulter du travail et de la compétence.

Les trois-cent-dix foyers du village de Piney-Luxembourg le proposent à la députation, le neuf mars 1789, pour participer avec eux à l'établissement du "cahier de remontrances, plaintes et doléances des habitants, corps et communautés de la paroisse de Piney-Luxembourg".

Une offre tout à l'honneur d'un homme qui semble juste et bon, qu'il ne pourra cependant pas accepter : la noblesse le porte à sa tête le douze juin pour la représenter aux États Généraux, aux côtés des présidents du clergé et du tiers-état.

Un siècle avant François, le vilain arrière grand-oncle qui a vendu la Pucelle

Pour en terminer avec les Luxembourg, j'évoquerai encore un ancêtre. Qui ne fut pas duc de Piney, mais de la lignée des comtes de Brienne, comme notre François, dont il était, un siècle avant l'arrivée de notre duc, l'arrière grand-oncle potentiel.

Celui-là aussi a marqué l'Histoire de France. Pas de façon glorieuse, mais il l'a marquée... Jean III de Luxembourg, dit "le Borgne" est comte de Ligny et de Guise, au service de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, celui-là même qui annexa les terres du Luxembourg en 1443.

En 1430, Jeanne d'Arc, arrivée à Chinon un an plus tôt, défend Compiègne assiégé par les Bourguignons.

Au cours de l'une de ses sorties, des vassaux de Jean III la font prisonnière et la livrent à leur seigneur. Lequel la vend aussitôt aux Anglais moyennant 10.000 livres... Je ne vous dis pas la suite !

Charles-Emmanuel, dernier mécène de notre patrimoine bâti

Et enfin, un petit dernier pour la route : Charles Emmanuel de Montmorency-Luxembourg, duc de Piney, fils de notre Anne-Charles exilé, qui nous a laissé le dernier témoignage de la lignée : un pavillon de chasse, sur la route de Vendeuvre, en pleine forêt d'Orient, toujours connu de nos jours sous le nom de Pavillon-Saint-Charles.

Un rendez-vous de chasse qu'il vendra avec la forêt attenante aux hospices de Troyes en 1853, devenu maison forestière puis cédé à la mairie de Troyes puis au groupe Hermès.

Le Pavillon Saint-Charles abrite aujourd'hui un centre dédié à la pédagogie de l'environnement géré par le Parc naturel régional de la Forêt d'Orient et la Ligue de l'Enseignement.

Façade du Palais de Luxembourg



Reste à développer l'histoire des grands hommes et à évoquer celle des plus humbles, leur façon de vivre et leur patrimoine bâti. Adhérents ou non, rendez-vous sous la halle de Piney, le samedi 10 juillet à 15 heures.

Au hasard de notre promenade du 10 juillet :

Les matériaux d'habitat : pans de bois torchis, craie et briques

L'ours de France : le président Roosevelt aux Etats-Unis, Margaret Steiff en Allemagne... et en France ?

Le bout du tunnel : viendrait-il des Templiers ?

Notre-Dame des Ormes : la chapelle des défunts

Le cordier de tilleul : de la longe de trait à la corde de marine

Le lavoir sur le ru : le brouhaha vivant des dames à la brouette

L'église Saint-Martin : des 12^e, puis 16^e et 19^e siècles

L'écaille de châtaigner : un bois de ruissellement des eaux

La grosse horloge : attend toujours que l'on tienne parole

L'incendie de 1921 : l'inflammabilité des granges et maisons en bois

La halle, refuge impérial : l'empereur vous salue bien

La fontaine sur la place : seulement deux fois mon âge

André THIENNOT
Membre de la Société Académique de l'Aube

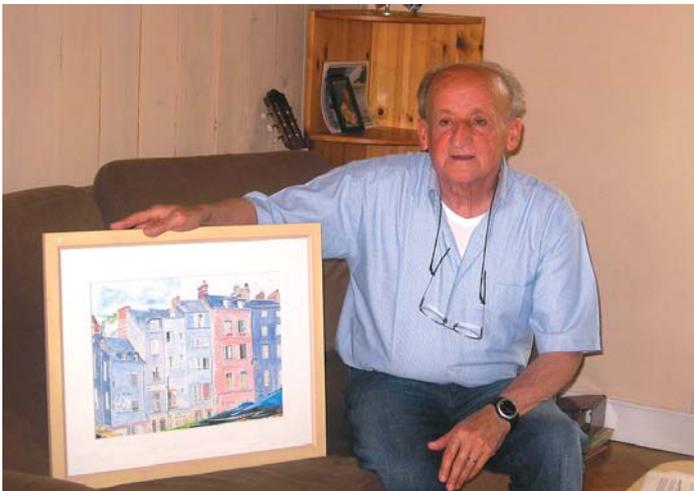
DEUX ARTISTES UNIS DANS UNE MÊME PASSION : LA PEINTURE

Une petite maison blanche nichée dans le quartier de Bellevue, à Vendevre, délicieusement décorée, des fleurs partout et même un coin de bois pour l'inspiration, c'est là que demeurent Jean-Michel et Martine Godefroy.

Mais qui sont-ils ? Un couple à la retraite, sans histoire, qui profite pleinement du temps libre, qui gâte ses enfants et petits-enfants.

Le département de l'Aube les a réunis il y a maintenant de nombreuses années. C'est là qu'ils ont mené leur vie familiale et professionnelle. Tous deux se sont dévoués à leur métier très prenant qu'est l'enseignement.

Jean-Michel, après ses études à l'École Normale, est nommé dans l'Aube en 1957. D'emblée, il aime cette région, et les écoliers de Piney, La Villeneuve au Chêne, Villemoyenne découvriront ses talents d'instituteur. En 1970, il est nommé à Vendevre où il continuera sa mission jusqu'à la retraite en 1996. Sportif, ouvert à toutes les idées nouvelles il partira dans l'aventure de Radio Enfant Vendevre. Pour Martine, le chemin est différent : préparatrice en pharmacie, puis mère de famille elle élève leurs 2 garçons ; Mais cela ne lui suffit pas et attirée par la jeunesse, elle devient, en 1978, enseignante ménagère à l'Eveil, à Vendevre, avant d'y imprimer sa marque et sa personnalité.



Leur vie s'écoule ainsi avec une passion parallèle qu'ils vont mener à deux : la peinture.

C'est Martine qui la première se lancera dans l'aventure. Fille unique, son passe-temps est le dessin et avec un coup de crayon



plein de talent, elle laisse son imagination s'exprimer dans les croquis, les fusains, les pastels ou la peinture. Après son mariage avec Jean-Michel, en 1968, elle continue ce qui va devenir peu à peu un mode d'expression. Pleine de fantaisie, elle joue avec les couleurs.

Tout l'inspire : les matières, les tissus, l'atmosphère qui l'entoure, les souvenirs, la nature. La construction de ses œuvres se fait au fur et à mesure, et son imagination est sans bornes.

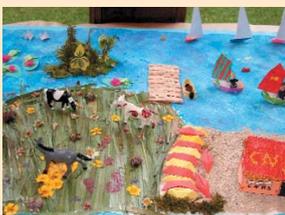
Pour Jean-Michel, le sérieux, le romantique, la démarche est différente, parce que, perfectionniste jusqu'à la pointe du pinceau et représentatif dans l'âme, il aime croquer les paysages, les maisons, les bateaux, les personnages qui sont son univers. Ses tableaux sont tous en demi-teinte. Il travaille l'aquarelle, avec ses tons doux, non heurtés, et exprime, avec prédilection, les beautés de l'environnement.

Tous deux, dans une union parfaite, extériorisent leurs sentiments, sans pour autant, s'influencer. Jean-Michel, le tranquille et Martine, la fantaisiste, se lisent dans leur peinture.

Ils sont devenus des accros de leur passion et, n'hésitent plus à exposer. Vous pourrez les découvrir, au cours des nombreuses manifestations organisées dans le département : à Troyes, à la Maison du Boulanger, à Saint Lyé, Arsonval ou Bar-sur-Aube, à Vendevre, au Festival de l'automne. Si leur coup de pinceau est différent, il exprime, à coup sûr, le bonheur de la vie.

Jeanine PESCAROLO

“Regarde, dessine, raconte ton Parc...”



L'exposition des travaux réalisés par les élèves du territoire, est visible à la maison du Parc jusqu'à la fin du mois de juin. C'est avant tout un regard porté sur l'environnement : la faune, la flore, les paysages où les arbres sont essentiels et bien sûr les lacs. Maquettes, peintures, dessins, albums, poèmes et chansons, des réalisations très différentes mais finalement très complémentaires et équilibrées.



A ne pas manquer !

JACQUES LOISEAU : FIGURE EMBLÉMATIQUE DU PARC

Jacques Loiseau est décédé le 2 mai dernier.

Avec lui, c'est un peu la mémoire du Parc qui disparaît. Artisan de sa création, directeur de 1976 à 1983, il s'en était si fortement imprégné qu'il en connaissait tous les recoins, toutes les sources, tous les arbres remarquables, tous les bâtiments intéressants par leur architecture ou leur histoire. Il n'aimait pas qu'on parle de « richesses » pour ce territoire, pensant que ce terme était réservé à des sites plus grandioses alors que ce qu'il appréciait ici se situait plus dans une certaine sérénité. Il était pourtant porteur d'ambition et la plupart des projets importants sur le territoire ont été impulsés, mis en place ou suggérés par lui. Mais si l'écomusée est toujours là, si la voie verte entre le Parc et Troyes a abouti après 20 ans de gestation, la maison de l'eau au moulin de Brienne la vieille ou le musée des arts et du feu et son Paradis des saints à Vendevre sont hélas restés dans les cartons, ce qui l'attristait.

Après avoir cessé ses activités de directeur du Parc, il s'est beaucoup investi auprès de notre association, restant par ce biais toujours très attentif aux actions du syndicat mixte et au respect des engagements de la charte.

Fervent défenseur du droit dont il connaissait toutes les applications, il

considérait que les lois et textes devaient être appliqués ou modifiés mais jamais contournés. Sa rigueur qui ne lui a pas donné que des amis était une morale qui ne souffrait pas de concession. Pourtant, sous cette allure parfois un peu rigide il cachait en fait beaucoup d'humanisme, un profond respect de la nature et un attachement sincère au territoire.

Peu de temps avant sa mort, j'avais évoqué avec lui le quarantième anniversaire que fêtera le Pnr Forêt d'Orient cette année, et lui avait demandé de raconter comment était venue cette idée de créer un Parc ici. Très volontiers, il avait accepté de me l'écrire et même de le taper sur son ordinateur, ce qui, m'avait-il dit en souriant, lui avait demandé un gros effort car il était déjà très fatigué. Ce sera donc le dernier écrit qu'il nous laissera et dont vous trouverez l'intégralité dans l'Escarboucle d'automne.

Co fondateur avec J. Darvogne de notre revue, dans laquelle il s'est souvent exprimé, il y signait avec un petit clin d'œil certains articles d'un « J De la volière » que certains ont mis longtemps à reconnaître !

Ses connaissances, ses compétences mais aussi parfois son humour malicieux nous manquent et nous manqueront.

Armande SPILMANN



ACTUALITÉS DU PARC

Le Centre d'enfouissement de déchets de Montreuil-sur-barse

Une extension contestée

Nous rappelions dans un précédent article que le centre d'enfouissement de déchets ménagers entendait modifier son activité en traitant des terres polluées aux hydrocarbures et accueillir des DIB (déchets inertes et banals) issus des INB (installations nucléaires de base).

Qu'est ce que ces déchets ?

Les terres hydrocarbonurées sont des terres souillées par des hydrocarbures et des métaux lourds. On peut donc s'interroger sur l'impact environnemental engendré. Le spectacle des nombreux oiseaux d'espèces protégées qui se nourrissent déjà sur la décharge actuelle soulève des interrogations. Quelles seront les conséquences sur les organismes vivants ?

Les DIB, des déchets presque pas radioactifs... mais les riverains et les associations locales se posent des questions sur la nature de ce type de déchets réputés "banals" et sur leur provenance. Les contrôles promis par "portiques" sont-ils fiables ? Des radioéléments pourront-ils se retrouver dans les lixivats puis dans la nappe phréatique ?

Une association auboise qui a questionné Roland DESBORDES, président de la CRIIRAD (Commission de recherche et d'information indépendante sur la radioactivité) sur cette question, a été surprise d'apprendre que le cas de Montreuil-sur-Barse n'est pas unique et que le même type d'installation est prévu... et également contesté à SALLES-sur-GARONNE, à proximité de Toulouse.

Dans un Parc naturel

Il serait donc raisonnable, pour prévenir les éventuelles pollutions et être en cohérence avec la charte du Parc, que ces nouvelles activités ne soient pas mises en place. Nous souhaitons que Monsieur le Préfet, nouvellement nommé, entende le désaccord du Parc et des associations.

Le Conseil d'administration
des Amis du Parc

RANDONNÉES

Mercredi 21 juillet

Randonnée autour des étangs alentours de Champ-sur-Barse (randonnée et découverte de milieu)

RDV à 14h à la Maison du Parc
En partenariat avec
la Cellule zones humides du PNRFO

Samedi 14 août

Randonnée Rouilly-Sacey et son hameau

RDV à 14h parking de la salle des fêtes de Rouilly

Adhérents : gratuit / Non adhérents : 2 €

Dimanche 12 septembre
5^e Randonnée gourmande

RDV à partir de 9h15

à la salle des fêtes de Géraudot
Parcours de 14 et 5 km (accessible aux personnes à mobilité réduite)

Sur réservation uniquement

18 € pour les adultes et 9 € pour les enfants.

Bulletin d'inscription disponible

sur demande ou à télécharger sur le site :

<http://www.amis-parc-foret-orient.fr>

Dans le cadre des Journées du Patrimoine
5^e Randonnée Gourmande des Amis du Parc
Dimanche 12 septembre 2010

Parcours 14 km
départ accompagné
9h15 - 9h45 - 10h15

Parcours 5 km
départ accompagné
10h30
accessible aux personnes à mobilité réduite

RDV salle des fêtes Géraudot

Association des Amis du Parc
naturel régional de la Forêt d'Orient
Mairie, 4 rue du Grand Carnay, 10220 DOSCHES
☎ 03 25 41 07 83
✉ aap.pnrfo@wanadoo.fr

VISITES GUIDÉES

Samedi 26 juin

Visite guidée de Villemoyenne
RDV à 15h à l'église

Samedi 03 juillet

Visite guidée de Mathaux
RDV à 15h à l'église

Visite guidée de Piney
Parc Amis du Parc
Samedi 10 juillet 2010

RDV 15h sous la halle

Association des Amis du Parc
naturel régional de la Forêt d'Orient
Mairie, 4 rue du Grand Carnay, 10220 DOSCHES
☎ 03 25 41 07 83
✉ aap.pnrfo@wanadoo.fr

Samedi 10 juillet
Visite guidée de Piney
RDV à 15h sous la halle

Samedi 24 juillet

Visite guidée de Briel-sur-Barse
RDV à 15h à l'église

Vendredi 30 juillet

Visite guidée d'une partie du château de Brienne
RDV à 14h sous la halle

Sur réservation uniquement (auprès de l'Office de tourisme de Brienne-le-Château)

Samedi 31 juillet

Visite guidée de Précy-Saint-Martin
RDV à 15h à l'église

Samedi 7 août
Visite guidée de Lusigny-sur-Barse
RDV à 15h à l'église

Visite guidée de Lusigny sur Barse
Samedi 7 août 2010
« De ruelles en ruelles »

RDV 15h
Place de l'Europe

Association des Amis du Parc
naturel régional de la Forêt d'Orient
Mairie, 4 rue du Grand Carnay, 10220 DOSCHES
☎ 03 25 41 07 83
✉ aap.pnrfo@wanadoo.fr

Samedi 21 août
Visite guidée de Géraudot
RDV à 15h à l'église

ANIMATIONS CULTURELLES

Dimanche 5 septembre
Contes de gourmandise... de sagesse et de malice !

Par Françoise Bobe,
conteuse et auteur jeunesse
RDV à 15h à la salle des fêtes de
Montreuil-sur-Barse

Dimanche 5 septembre 2010:

Contes de gourmandise... de sagesse et de malice!
Par Françoise Bobe
Conteuse et Auteur Jeunesse

15h00
Salle des fêtes
Montreuil-sur-Barse

Association des Amis du Parc
naturel régional de la Forêt d'Orient
Mairie, 4 rue du Grand Carnay, 10220 DOSCHES
☎ 03 25 41 07 83
✉ aap.pnrfo@wanadoo.fr

Samedi 25 septembre
Sortie découverte "verger en fruits"

Avec l'association des
Croqueurs de pommes de l'Aube
RDV à 15h au verger de Courteranges

Samedi 25 septembre 2010:

Sortie découverte "verger en fruits"

Avec l'association des
Croqueurs de pommes de l'Aube

RDV 15h00
au Verger de Courteranges
rue du Haut de Champ Pufot

Association des Amis du Parc
naturel régional de la Forêt d'Orient
Mairie, 4 rue du Grand Carnay, 10220 DOSCHES
☎ 03 25 41 07 83
✉ aap.pnrfo@wanadoo.fr

J'ADHÈRE À L'ASSOCIATION LES AMIS DU PARC JE M'ABONNE À L'ESCARBOUCLE (à découper ou à recopier)

FICHE D'ADHÉSION 2010

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Localité _____

Téléphone _____ E-mail _____

Adhésion individuelle : 14 €

Abonnement Escarboucle seul : 14 €

Adhésion individuelle + abonnement : 21 €

Adhésion famille + Abonnement : 30 €

Le chèque est à libeller à l'ordre de : "l'Association des Amis du Parc"

et à envoyer à l'adresse : Mairie de Dosches - 4, rue du Grand Carnay - 10220 DOSCHES

Tél. 03 25 41 07 83 - E-mail : aap.pnrfo@wanadoo.fr - Site : <http://amis-parc-foret-orient.fr>

L'ESCARBOUCLE. Périodique édité par l'Association des Amis du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient
Maison du Parc - 10220 PINEY

Directeur : Gérard Le Berre
Comité de rédaction : A. Spilmann, Y. Peuch, A. Wiczorek, A. Jean-Pierre, MP Framery, JP Voulminot, G. Labille, A. Thiennot, P. Larmande, J. Pescarolo, K. Lardaux.

Crédit photographique : Association des Amis du Parc et PNRFO

Juin 2010 - ISSN 0999-4998

D'après une maquette de C. DAGUERRE & N. JUNCK

sur les presses de l'Imprimerie NÉMONT S.A.

Z.I. RUE DE L'EUROPE - 10200 BAR SUR AUBE

Imprimé sur papier recyclé 100 %.

Conservation en archives de 200 ans.

Toute reproduction, même partielle d'articles est interdite sans autorisation.

© L'ESCARBOUCLE - PINEY - 2005

Marque déposée.

